

# ECOLE ELEMENTAIRE PAUL BERT

## CONSEIL D'ÉCOLE DU LUNDI 13 MARS 2023 DE 18H30 À 20H30.

### Étaient présents :

M. CURALLUCCI DE PERETTI, DIRECTEUR de l'école,

Mme LE VAVASSEUR, Adjointe au Maire (Affaires scolaires) - M. IDOINE Stéphane ; Directeur Général Adjoint enfance, petite enfance

Les enseignants : Mme APERT (ULIS) ; Mme BAUSSAC (CM1B ; les lundis ; jeudis et vendredis) ; Mme BERNASCONI (CM1A) ; Mme BLOCH (CP3) ; Mme CARBONNE (CP4) ; Mme DANIEL (CE1A) ; Mme DELESQUE (CE1C) ; Mme FUENTES (CM2A) ; Mme GIRAUD (CE1B) ; Mme KAN-MOUNIER (CM1CM2) ; Mme KIM (CE2C) ; Mme MANDELKORN (CE2B les lundis et mardis) ; ; Mme MARTIN (CP1) ; Mme MARTINS BENTO (CP2) ; Mme PRAT (CE2A les jeudis et vendredis) ; M. NAU (CM2B).;

Les parents délégués : MME AYDINIAN (FCPE) ; MME BAHRAMI (FCPE) ; MME CHAMPAGNE (CAAPE) ; MME GABRIEL-GRASLAND (CAAPE) ; MME PUREN (FCPE) ; MME PAPANIKOLAOU (CAAPE) ; Mme THOMAS (CAAPE) ; MME VARLOT (CAAPE) ; M. OUSPENSKI (CAAPE) ; M. PATRUNO (FCPE).

### 1 Classes de découvertes du 20 au 24 mars et autres projets

- La classe de découverte : le suivi quotidien est visible sur le site de l'école grâce aux photographies envoyées par les enseignantes des classes. L'accès aux pages est sécurisé via un mot de passe.

Les premières informations sont déjà accessibles concernant cette classe de découverte à Beaumont St Cyr (près de Poitiers). Ce séjour concerne les CM1. 84 enfants partent, seuls 2 enfants ne partent pas sur l'ensemble des CM1.

Les contraintes des classes de découverte sont définies par la mairie de Chaville : le séjour doit être de 5 jours – 4 nuitées pour une distance de 300 km.

- 21 mars Carnaval ~~semaine prochaine. Petit mot prochainement pour l'organisation.~~

- 30 mars : grande lessive. Travaux exposés sur le thème de la cabane dans la cour de l'école. Accessible à tous les parents.

- 23 juin : Kermesse. Les 30 premières minutes des stands seront assurées par les enseignants puis par les parents. Les parents seront sollicités par mail pour leur participation active à la tenue des stands et du buffet.

-13 mars Visite Louvres pour CM2.

La dotation mairie pour l'école s'élève à 69 €/enfant/an : dotation par école tout compris (logistique, fournitures, sortie en car)

- Loto annulé car gymnase HALIMI non dimensionné pour le nombre de parents requis pour cette manifestation.

-Projets jeune écrans. Voir lien. Programme sur le site de l'école.

<http://www.ec-bert-chaville.ac-versailles.fr/programme-jeunes-ecrans-chavillois-2022-2023/>

-Projet EMILE (Enseignement d'une matière par l'intégration d'une langue étrangère). Ce dispositif prévoit de renforcer progressivement l'exposition des élèves à la langue anglaise à la faveur d'enseignements qui leur seront dispensés en anglais : un congé de formation linguistique est prévu l'an prochain en mars 2024 pour certains enseignants de l'école (8jours).

-Intervenante du conservatoire : pas d'embauche de GPSO donc pas de projet musique cette année pour les CE2

- CM2B : projet en cours avec la MJC et le groupe Vanessee Vulcane en résidence : enregistrer une création musicale avec un clip résumant le projet.

On peut retrouver l'interview faite par la classe de CM2B le 12 décembre 2022 à l'adresse suivante :

<http://www.ec-bert-chaville.ac-versailles.fr/noswebradios/>

- Déplacement de la MJC dans les classes de l'école pour proposer des activités jeux de société (ludothèque).

## 2 – -Prévisions effectifs 2023-2024.

### Structure de l'école Paul Bert au 13 mars 2023 et prévisions pour 2023/24

<b>15 classes + 1 ULIS école</b>  effectifs  <b>368</b>  Moyenne école 24,5  Année scolaire en cours 2022/2023	CP1	CP2	CP3	CP4	CE1A	CE1B	CE1C		CE2A	CE2B	CE2C	
	21	22	21	21	24	25	24		25	25	25	
	85				73				75			
	ULIS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	CM1A	CM1B	CM1	CM2	CM2A	CM2B
	11	2	3	1	1	4	29	30	15	10	25	26
							74			61		

2023-2024	15 classes + 1 ULIS	60	85	75	72	77
369						
Moyenne école	24,6	CP	CE1	CE2	CM1	CM2

Il y aura pour 2023 -2024 toujours 15 classes + 1 Ulis (idem 2023)

2 départs d'élèves vers St Thomas annoncés pour l'instant.

## 3 - LSU

LSU est mis à jour fin janvier et fin juin

Il est important pour les parents de récupérer le LSU de leur(s) enfant(s). Il n'y a plus d'accès possible à ces livrets côté école lors du changement de cycle ou départ de l'école.

Il est donc important que les parents s'assurent d'activer leur compte et de récupérer le LSU de leur enfant, encore plus pour les parents de CM2. Une fois l'enfant au collège, si les parents ne l'ont pas fait avant et qu'ils n'ont jamais activé ou ont perdu leurs accès, l'école Paul Bert ne pourra plus refournir un livret,

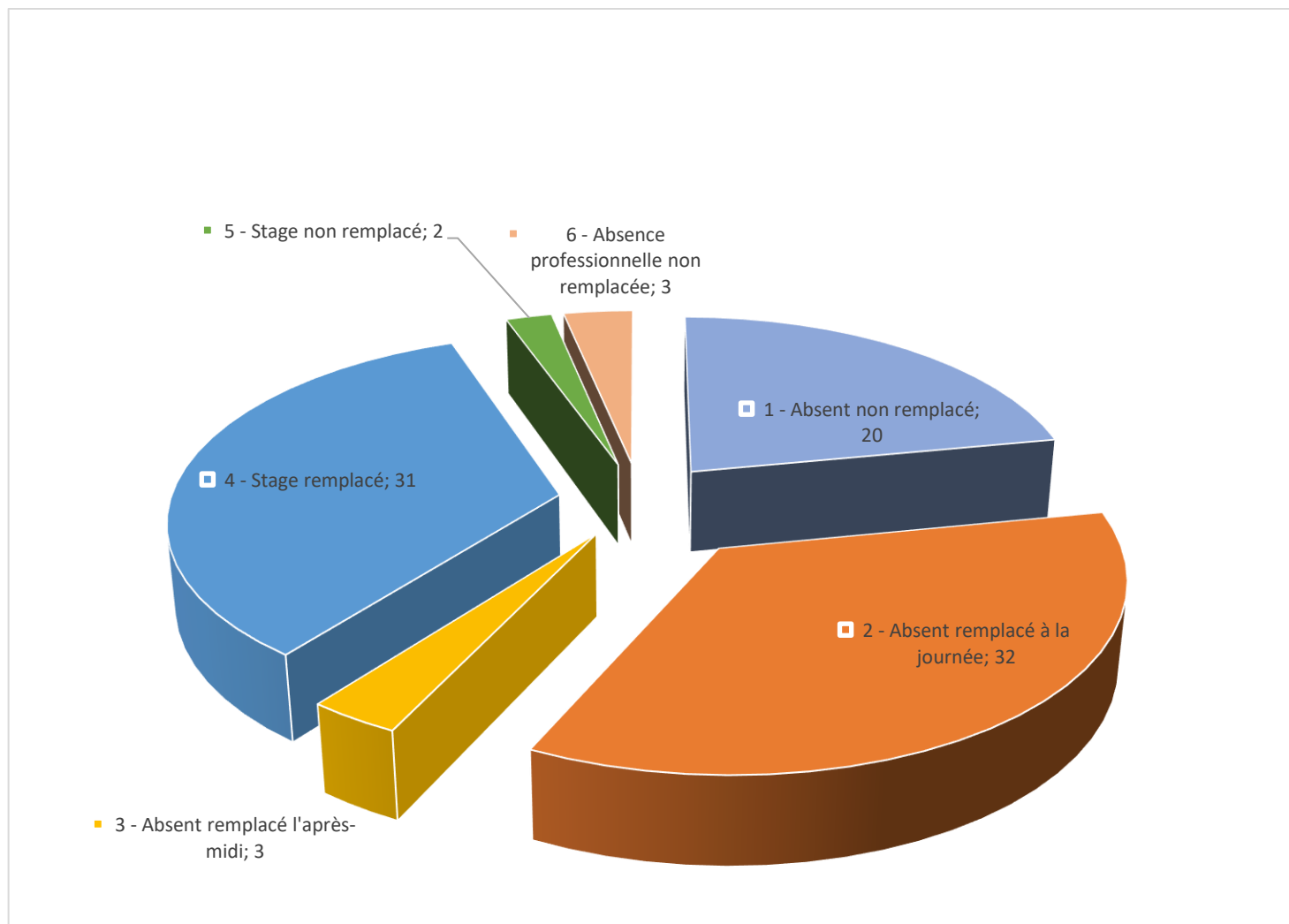
Tant que l'élève est scolarisé à l'école Paul Bert, les parents peuvent redemander leur identifiant. Le Mot de passe quant à lui est changé dès la première connexion

L'école aide les parents non « numériques ». Il reste quelques familles n'ayant jamais eu accès au LSU. Une impression des livrets est faite par les enseignants s'il est difficile pour les parents d'y avoir accès. A noter qu'il n'est pas possible d'imprimer l'ensemble des livrets et de prévenir le directeur si les problèmes de connexion persistent.

#### **4 – Les absences non remplacées des enseignants.** (Seuls les jours de grève ne sont pas représentés sur ce graphique)

-Questions de parents : absences non remplacées des enseignants :

Absence : 110 jours toutes raisons confondues cette année. 23 non remplacées.



30% des absences des enseignants n'ont pas été remplacées à l'école Paul Bert.

#### 5 – Questions aux représentants de la Mairie abordées par les parents d'élèves :

Questions concernant le manque de stationnement à proximité de l'école à 16h30 et la sécurité des abords de l'école (vitesse élevée, camion de livraison Monoprix, stationnement de véhicules sur zones piétonnes).

La zone « pompier » pourrait être rétrécie pour fournir davantage de places de stationnement. La réglementation prévoit 10 mètres // la réalité est à 31.54 mètres

Demandes remontées à M. Bisson (responsable voirie et sécurité à la mairie) & GPSO pour revoir tout l'agencement de la rue qui est à 20km/h. Cette vitesse n'est pas respectée par un grand nombre de véhicules.

Questions concernant le recrutement périscolaire : 20% d'intervenant sont non diplômés dans les animateurs (taux autorisé).

Quant à l'étude du soir : le bénévolat est possible mais pas de demande connue à ce jour. Les retraités peuvent intervenir et sont alors rémunérés. Envoyer toutes les demandes connues à la mairie pour étude. Les casiers judiciaires doivent être vérifiés avant tout accord.

Information annulation périscolaire les des jours de grève : un SMS mairie est envoyé ; 6% de retour « non reçu » ! Pourtant nombreux parents semblent ne pas être informés. -> Envoyer l'information aux 2 parents.

- Réunion prévue Avril/Mai entre les 3 directeurs des écoles élémentaires de Chaville et le Maire afin d'échanger au sujet des classes de découvertes.

Fin de la réunion à 19h45

Prochain conseil d'école : mardi 6 juin 2023 avec intervention de Mr Defrémont sur la laïcité.